



COMMUNIQUE DE PRESSE

UN ESPACE REEMPLOI A LA DECHETTERIE DE MIRAMONT-DE-GUYENNE POUR DE DONNER PLUTOT QUE JETER

La Communauté de communes du Pays de Lauzun et ValOrizon inaugurent aujourd'hui l'espace réemploi de la toute nouvelle déchetterie à plat de Miramont-de-Guyenne (ouverte au printemps 2019).

Animé par les agents de la déchetterie, cet espace a pour objectif de détourner de la benne « encombrants » (dont le contenu part à l'enfouissement) les objets qui pourraient avoir une seconde vie. Il permet également de sensibiliser les consommateurs à un meilleur usage de leur bien en pensant au geste de don.

Dans le cadre d'une expérimentation engagée depuis le printemps, la Communauté de communes et ValOrizon ont souhaité que les objets collectés bénéficient aux associations locales.

Ainsi, la Croix Rouge, le Secours Catholique, le Secours Populaire et l'Epicerie Sociale et Solidaire de Miramont, ainsi que la recyclerie du Marmandais collectent depuis plusieurs mois, bibelots, vaisselle, cycles, meubles, livres..., afin de leur donner une seconde vie dans leurs boutiques respectives.

Samedi, une convention sera signée entre la Communauté de communes, ValOrizon et ces associations pour entériner ce partenariat.

OBJECTS ACCEPTES DANS L'ESPACE REEMPLOI

- MOBILIER (EN BON ETAT)
- CYCLES (MEME CASSES)
- LIVRES (HORS MAGAZINES ET JOURNAUX)
- LINGE ET TEXTILES (DRAPS, VETEMENTS)
- JOUETS ET PELUCHES (EN BON ETAT)
- BIBELOTS
- VAISSELLE (NON CASSEE)
- APPAREILS ELECTROMENAGER (QUI FONCTIONNE)



ValOrizon, syndicat départemental de traitement des déchets

Syndicat départemental de valorisation et traitement des déchets, ValOrizon a la **responsabilité environnementale et sociétale d'amener le département vers une gestion exemplaire de ses déchets**. Labellisé « Territoire zéro déchet, zéro gaspillage » en 2015, il s'est engagé dans une démarche volontariste visant à **faire du Lot-et-Garonne un territoire pionnier en France en matière de gestion innovante des déchets et de développement de l'économie circulaire**.

Afin d'atteindre les objectifs de réduction inscrits dans la loi de transition énergétique (réduction de 50% du tonnage de déchets enfouis) et faire face à l'augmentation annoncée de la TGAP, le syndicat a décidé de concentrer ses efforts sur **3 grands axes de travail** :

- Une **exemplarité environnementale de ses sites de stockage**
- L'accompagnement des collectivités de collecte sur la mise en place de la **tarification incitative**, de la **gestion séparative des biodéchets** et au **passage à l'extension des consignes de tri**
- La création d'un **écoparc dédié à l'économie circulaire** qui a pour vocation de faire émerger et d'essaimer des activités en lien avec le réemploi et le recyclage ; et de sensibiliser à la réduction des déchets.



CONTACT PRESSE

Julie FARBOS

Chargée de la communication

Tél. 05 53 79 86 25

E-mail. jfarbos@valorizon.com